

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT



DESCRIPTIF

DE LA FORMATION

La formation est adaptée au contexte géographique, historique et sociétal néo-calédonien et océanien mais la licence conserve une formation générale complète. Dans les enseignements généraux, des exemples calédoniens ou océaniens sont systématiquement développés.

À cela s'ajoutent des enseignements spécifiques sur des thématiques locales et régionales (géographie de la Nouvelle-Calédonie, géographie de l'Océanie insulaire, villes et urbanité en Océanie, etc.). Enfin, une solide formation en géomatique, système d'information géographique (SIG) et télédétection est dispensée en L2 et en L3.

La licence Géographie et aménagement est une formation qui se déroule sur 5 semestres (TREC 5) ou 7 semestres (TREC 7) d'enseignement pour obtenir 180 crédits ECTS. Elle comprend une majorité d'unités fondamentales et plusieurs unités optionnelles permettant aux étudiantes et étudiants de personnaliser leur parcours.

SECTEURS

D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

- CHEFFE OU CHEF DE PROJET DANS LES SECTEURS DE L'URBANISME, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT, DU TOURISME
- AGENT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
- ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT

EXEMPLES

D'ENSEIGNEMENTS

- Climatologie et biogéographie
- Villes et urbanisation dans le monde
- Géographie de la Nouvelle-Calédonie
- Géopolitique

POURSUITE D'ÉTUDES

La licence Géographie et aménagement permet d'accéder à de nombreux masters dans plusieurs domaines (sous réserve que votre candidature soit acceptée) : aménagement, environnement, gestion des espaces naturels, gestion des littoraux, etc. Elle permet également de poursuivre dans les masters MEEF (INSPÉ de l'UNC) afin de candidater aux concours de professeurs des écoles, ou de professeurs du secondaire (CAPES, CAPLP).